

Extrait du règlement de la Ludothèque d'Etoy valable dès le 1^{er} janvier 2016 *

Adresse	Chemin des Communaux 1 1163 Etoy 021 557 90 12 mediatheque@etoy.ch
Horaires	lundi de 16h à 18h mercredi de 17h à 19h vendredi de 15h30 à 17h30
Inscription	Sur présentation d'une pièce d'identité officielle et au moyen du formulaire d'inscription.
Cotisation annuelle	Fr. 20.- par famille , valable pour tous les membres vivant sous le même toit.
Conditions d'emprunt :	
Nombre de jeux	2 jeux ou jouets par membre de la famille (jeux électroniques exclus, voir forfait « Médias »).
Locations	Locations payables à chaque emprunt dont les prix (de Fr. 1.- à Fr. 8.-) figurent sur chaque jeu.
Forfait « Médias »	Sujet au forfait annuel de Fr. 20.- qui permet l'emprunt de 2 jeux pour consoles par famille à la fois. Jeux signalés par l'étiquette orange « Réserve aux abonnés Médias »
Durée d'emprunt	4 semaines, sans prolongation possible. Limitée à 2 semaines pour le karaoké et les jeux d'anniversaire.
Retard	Amendes de Fr. 1.- par jeu par semaine ou fraction de semaine de retard dès le 1^{er} jour de retard , plus les frais de timbre si applicable. Des tarifs plus élevés s'appliquent à certains jeux.
Pertes ou dégâts	Les jeux doivent être rendus complets, propres et en bon état. Respecter svp les conseils de nettoyage. Les pertes ou dommages doivent être signalés aux ludothécaires au retour. Caution de Fr. 5.- à verser en attendant le retour des éléments manquants dans un délai de maximum 4 semaines. Elle sera déduite des frais de réparation, nettoyage ou rachat si besoin.

Responsabilité :

- La Ludothèque ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des dommages ou accidents résultant de l'utilisation des jeux.
- Les parents ou représentants légaux sont responsable des jeux empruntés par la famille.
- Tout changement de nom ou d'adresse doit être signalé au guichet de la Ludothèque ou par mail à mediatheque@etoy.ch

* Le règlement en vigueur et mis à jour se trouve sur le site : www.ludobiblioetoy.ch